

FONDATION A.L.I.A.I.



Le lundi 25 février 2008,
par devant le notaire Paul Frieders
les statuts de la FONDATION A.L.I.A.I.
ont été signés par :

Jean-Pierre Wagener, président de l'ALIAI
François Jaeger, président de l'ALI et vice-président de l'ALIAI
Martin Lammar, président de l'OAI et vice-président de l'ALIAI
André Baldauff, Trésorier de l'ALIAI

L'ALIAI apporte au patrimoine de la fondation les immeubles 4-6 bd.
Grande-Duchesse Charlotte et 25.000 euros.

Le notaire soumet l'acte de constitution pour approbation et le fera
enregistrer après la publication d'un arrêté grand-ducal.